



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Arabie saoudite

Question écrite n° 83843

## Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur le partenariat entre la France et l'Arabie Saoudite, pays rigoriste bien éloigné du respect des droits humains. La sévérité extrême de l'Arabie Saoudite est régulièrement source de scandales dans les media. L'AFP en a d'ailleurs fait un décompte le 15 juin 2015 : « 100 exécutions ont déjà eu lieu depuis le 1er janvier 2015, alors qu'il y en avait eu 87 en 2014. Meurtres, viols, vols à main armée, apostasies et trafics de drogue sont passibles de la peine capitale ». L'Arabie Saoudite est une terre de radicalisation de l'Islam avec une application ultra rigoriste et un foyer terroriste. Ce pays représente donc un danger. En effet, l'alliance Franco-saoudienne pourrait avoir des répercussions sur notre unité nationale : six millions d'immigrés sont dans notre pays dont une majeure partie pratique l'Islam et pourrait se radicaliser. Cette radicalisation est préjudiciable à la France. D'autre part, cette alliance est méprisante car l'Arabie Saoudite traite les femmes, les enfants et tous ceux qui doivent être encore plus respectés car plus faibles de façon indigne. La France a toujours été soucieuse de la dignité de chacun, cessons cette alliance. Pour des prétextes économiques, la France souhaiterait se travestir et engager à long terme une alliance compliquée qui va à l'encontre de celles historiques qu'elle a entretenue pendant des siècles. Il demande la fin de l'alliance entre la France et l'Arabie Saoudite.

## Texte de la réponse

La France entretient de longue date des relations privilégiées avec l'Arabie saoudite, qui constitue un partenaire stratégique de notre pays au Moyen-Orient. Dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, l'Arabie saoudite est un partenaire privilégié, elle-même victime de nombreux attentats sur son territoire et contre sa population de la part de groupes terroristes, dont Daech et Al-Qaeda. La coopération entre les deux pays prend la forme de partage de renseignements, de la lutte contre les sources de financements des groupes radicaux et d'un investissement diplomatique visant une plus grande stabilisation de la région. L'Arabie saoudite constitue ainsi un allié de la France dans le conflit en Syrie, où elle partage le même objectif : le rétablissement de la paix et de la stabilité du pays à travers une nouvelle transition politique. Les liens qui unissent les deux pays n'empêchent pas, bien au contraire, d'entretenir un dialogue exigeant sur la question des droits de l'Homme, à tous les niveaux. Ainsi la France rappelle régulièrement aux autorités saoudiennes son opposition à la peine de mort en tous lieux et en toutes circonstances et évoque fréquemment des cas particuliers. La France reste déterminée à poursuivre ce dialogue avec ses partenaires saoudiens et à faire valoir, chaque fois qu'il le sera nécessaire, les principes et les valeurs qui sont au cœur de sa politique étrangère.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Bompard](#)

**Circonscription :** [Vaucluse \(4<sup>e</sup> circonscription\)](#) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 83843

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Affaires étrangères

**Ministère attributaire** : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [30 juin 2015](#), page 4803

**Réponse publiée au JO le** : [27 septembre 2016](#), page 8773